



**RÉSUMÉ DES MANDATS DU CONGRÈS ANNUEL DES 21 ET
22 AVRIL 2018 DE L'ASSOCIATION POUR UNE
SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE**

Lieu

Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches
5000, boulevard des Gradins
Québec (Québec)

Heure

9h00

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Web : www.asse-solidarite.qc.ca

Table des Matières

1. Procédures d'ouverture.....	3
1.1. Ouverture.....	3
1.2. Animation.....	3
1.3. Ordre du jour.....	3
1.4. Adoption de procès-verbaux.....	4
4. Élections.....	4
5. Finances.....	4
6. Plan d'action.....	4
7. Revendications.....	5
8. Avis de motion.....	6
8.1. Dépôt des avis de motion.....	6
8.2. Traitement des avis de motion.....	6
10. Fermeture.....	6
Propositions mises en dépôt.....	6
Annexe A : Budget 2018-2019 de l'ASSÉ.....	7

1. PROCÉDURES D'OUVERTURE

1.1. Ouverture

1. Ouverture à 10h07.

1.2. Animation

1. Qu'Éric Faucher, Geneviève Jacob, Pascal Rheault, s'occupent respectivement du secrétariat, de l'animation, des tours de parole pour le samedi.

Qu'Éric Faucher, Élisabeth Béfort-Doucet, Emmanuel Guay et Pascal Rheault s'occupent respectivement du secrétariat, de l'animation, des tours de parole et du senti, pour le dimanche.

1.3. Ordre du jour

1. Que l'ordre du jour soit le suivant :

« 1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

1.2. Animation

1.3. Ordre du jour

1.4. Adoption de procès-verbaux

2. Bilan

3. Femmes

4. Élections

5. Finances

6. Plan d'action

7. Revendications

8. Avis de motion

8.1. Dépôt des avis de motion

8.2. Traitement des avis de motion

9. Varia

10. Fermeture »

1.4. Adoption de procès-verbaux

1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès Hivernal des 24 et 25 février 2018.

4. ÉLECTIONS

1. Candidature de Dorian Desjardins-Leclerc au Poste de Secrétaire aux Communications.

2. Candidature de Hassan Saab au poste de Secrétaire aux Relations Internes.

3. Candidature de Mireille Allard au poste de Secrétaire aux Finances.

4. Candidature de Jason F. Ortmann au poste de Secrétaire aux Relations Internes.

5. Candidature de Marion Miller au Comité Formation.

5. FINANCES

1. Que l'on adopte le budget tel que présenté en Annexe A du présent procès-verbal.

6. PLAN D'ACTION

1. Considérant le 3e principe de l'ASSÉ (Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance),

Considérant que le plus récent budget provincial prévoit :

- 120 millions \$ pour la « modernisation de l'éducation »

- 20 millions \$ d'investissement dans les CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie)

- 98 millions \$ pour la publicité et le recrutement d'étudiant-e-s étranger-e-s;

Considérant que tous ces investissements sont parfaitement cohérents avec la volonté affichée des récents gouvernements de rapprocher le secteur des entreprises privées des établissements d'enseignement et d'adapter la formation aux besoins du marché mondial;

Considérant que les stages non rémunérés dans le cadre de la formation postsecondaire sont une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation.

Considérant qu'un gouvernement néolibéral, qu'il soit minoritaire ou majoritaire, sera élu à l'automne prochain et qu'il risque fortement d'amplifier ces mesures,

Que la campagne annuelle de l'ASSÉ 2018-2019 soit contre la marchandisation de l'éducation dans une optique intersectionnelle, en tant que la marchandisation de l'éducation touche principalement les personnes immigrantes, les personnes racisées, les personnes DOISG, les personnes en situation de handicap ainsi que les femmes;

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pressions pour lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois

Que l'ASSÉ souligne le lien fort entre les mesures d'austérité des dernières années et la porte laissée toute grande au privé pour s'ingérer financièrement dans l'éducation post-secondaire.

Que l'ASSÉ ait une approche méfiante vis-à-vis de la formule Trial proposée par le gouvernement concernant les CCTT, qui semble une fois de plus être une formule d'ingérence du privé dans le réseau collégial

Que l'ASSÉ rappelle le rôle de l'importance des cégeps dans le cheminement scolaire des étudiantes et étudiants du Québec et se positionne contre toute forme d'attaque à la formation générale.

Que l'ASSÉ réitère son opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris la modulation de ces derniers, notamment visant les étudiantes étrangères et étudiants étrangers.

Que l'ASSÉ réitère sa revendication pour la rémunération de tous les stages et appuie la campagne des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE).

Que l'ASSÉ reconnaisse, partage et appui le travail fait par les groupes qui revendiquent la reconnaissance des diplômes étrangers et l'accessibilité aux études peu importe le statut, dans l'optique où l'éducation est un droit et non un privilège.

Que l'ASSÉ dénonce la réification des stéréotypes de genre perpétuée sur le marché du travail menant à une invisibilisation du travail des femmes.

Que l'ASSÉ souligne l'attaque à une formation critique notamment des dynamiques d'oppression effectuée par la marchandisation de l'éducation.

Que le slogan de la campagne soit décidé au CoCo du mois de juin.

Que les suggestions de slogan soient envoyées au Conseil Exécutif d'ici là.

7. REVENDICATIONS

1. Considérant que les conditions de stages non-rémunérés ont comme principale caractéristique commune de ne pas reconnaître la valeur du travail gratuit;

Considérant l'augmentation depuis la crise de 2008 du nombre de stages non-payés après diplomation dans différents domaines;

Considérant que la lutte pour la rémunération de tous les stages prend de l'ampleur sur différents campus et dans différentes régions du Québec;

Considérant que quelques journées de grève de plus de 20 000 étudiant.es ont réussi à faire obtenir aux étudiant.es en éducation une compensation financière pour leur quatrième stage;

Considérant que l'annonce de cette compensation est largement insuffisante pour pallier aux compressions budgétaires totalisant plus de 4 milliards depuis l'élection du gouvernement libéral;

Que l'ASSÉ invite ses membres à relayer l'information et le matériel de mobilisation en faveur de la lutte pour la rémunération de tous les stages à tous les niveaux;

Que l'ASSÉ invite ses membres à participer aux coalitions régionales existantes sur la rémunération des stages ou à participer à la mise sur pied d'une telle coalition dans leur région respective ;

Que l'ASSÉ invite ses associations membres à lancer, dès la rentrée de la session d'automne, un ultimatum au gouvernement de mettre en place un programme de rémunération de l'ensemble des stages dans l'ensemble des programmes et à tous les niveaux d'études;

Que l'ASSÉ invite ses membres à chercher des appuis des syndicats et organismes communautaires à la campagne pour la rémunération de tous les stages afin d'augmenter les moyens de pression et d'encourager les salarié.es (travailleuses sociales et travailleurs sociaux, enseignant.es, infirmier.es, sages-femmes, etc.) à refuser les stagiaires en grève dans leurs milieux en guise de solidarité.

8. AVIS DE MOTION

8.1. Dépôt des avis de motion

1. Qu'à l'article 7 des Statuts et R:eglements de l'ASSÉ, l'on modifie « 3\$ » par « 4,50\$ » et les « 1,50\$ » par « 2,25\$ ».

Avis de motion déposé par le Conseil Exécutif

8.2. Traitement des avis de motion

1. Considérant que depuis plus de deux ans, le Conseil de Coordination ne remplace le conseil central que de façon temporaire;

Considérant l'importance de tenir des instances intermédiaires pour assurer un suivi logistique efficace et veiller à l'application des mandats adoptés en Congrès:

Que l'on adopte définitivement le conseil de coordination comme instance intermédiaire, telle qu'il est décrit au chapitre 6 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

10. FERMETURE

1. Fermeture à 15h38.

PROPOSITIONS MISES EN DÉPÔT

1. Considérant que les associations membres n'ont toujours pas les mandats nécessaires pour voter en faveur d'une proposition de dissolution;

Considérant que plusieurs critiques sont actuellement portées envers l'ASSÉ, ainsi que par le passé;

Considérant les hauts et les bas de l'organisation nationale depuis sa fondation;

Considérant les circonstances lors desquelles la campagne annuelle a été adoptée l'an dernier (épuisement des forces militantes féministes);

Que l'ASSÉ organise à l'automne prochain un Congrès d'orientation sur la question de la restructuration et de la mise à jour de ses structures et qu'on invite les associations non-membres.

ANNEXE A : BUDGET 2018-2019 DE L'ASSÉ

Tel qu'adopté au point 5. Finances

	Budget 2017-2018	Différence	Budget 2018-2019
Revenus			
<i>Membres</i>	70300		50000
Cotisations	210 900,00 \$	(60 900,00)	\$150 000,00
Remboursement de dettes	0,00 \$	18 000,00	\$18 000,00
Instances	18 000,00 \$	(6 333,00)	\$11 667,00
<i>Congrès</i>	10 000,00 \$	(4 333,00)	\$5 667,00
<i>Camps de formation</i>	8 000,00 \$	(2 000,00)	\$6 000,00
<i>Coalition</i>			
Dons	0,00 \$	0,00	\$0,00
Fond des arrêté-e-s	15 000,00 \$	(15 000,00)	\$0,00
Retrait du fond de grève	0,00 \$	0,00	\$0,00
Totaux	243 900,00 \$	(64 233,00)	179 667,00 \$
Fonds de grève	15 000,00 \$	(15 000,00)	0,00 \$
Fonds d'entraide	10 545,00 \$	(2 445,00)	8 100,00 \$
Information	15 500,00 \$	(8 000,00)	\$7 500,00
<i>Ultimatum</i>	6 000,00 \$	(4 000,00)	\$2 000,00
<i>Matériel d'information</i>	4 500,00 \$	500,00	\$5 000,00
<i>Vidéos</i>	900,00 \$	(900,00)	\$0,00
<i>Traduction</i>	3 600,00 \$	(3 600,00)	\$0,00
<i>Documentation & recherche</i>	0,00 \$	0,00	\$0,00
<i>IRIS</i>	500,00 \$	0,00	\$500,00

Instances		28 000,00 \$	(8 500,00)	\$19 500,00
	<i>Congrès</i>	15 000,00 \$	(6 500,00)	\$8 500,00
	<i>Camps de formation</i>	12 000,00 \$	(2 000,00)	\$10 000,00
	<i>Comités et CoCo</i>	1 000,00 \$	0,00	\$1 000,00
	<i>Coalition</i>	0,00 \$	0,00	
Mobilisation		25 000,00 \$	(10 000,00)	\$15 000,00
	<i>Tournées & représentations</i>	16 000,00 \$	(4 000,00)	\$12 000,00
	<i>Actions</i>	9 000,00 \$	(6 000,00)	\$3 000,00
			0,00	
Bureau		45 700,00 \$	(7 600,00)	\$38 100,00
	<i>Loyer</i>	18 700,00 \$	(3 200,00)	\$15 500,00
	<i>Assurances</i>	3 000,00 \$	300,00	\$3 300,00
	<i>Fournitures</i>	2 000,00 \$	(1 000,00)	\$1 000,00
	<i>Informatique</i>	2 000,00 \$	(1 700,00)	\$300,00
	<i>Aliments bureau</i>	2 000,00 \$	0,00	\$2 000,00
	<i>Photocopieur</i>	18 000,00 \$	(8 000,00)	\$10 000,00
Administration		7 600,00 \$	3 500,00	\$11 100,00
	<i>Honoraire professionnel</i>	6 500,00 \$	3 500,00	\$10 000,00
	<i>Frais de caisse</i>	600,00 \$	0,00	\$600,00
	<i>Divers</i>	500,00 \$	0,00	\$500,00
Communication		13 000,00 \$	(1 800,00)	\$11 200,00
	<i>Télécommunications</i>	9 000,00 \$	(1 000,00)	\$8 000,00
	<i>Conférence de presse</i>	500,00 \$	0,00	\$500,00
	<i>CNW/Telbec</i>	2 000,00 \$	(500,00)	\$1 500,00
	<i>Courrier</i>	500,00 \$	(300,00)	\$200,00
	<i>Web</i>	1 000,00 \$	0,00	\$1 000,00
Employé-e-s		56 700,00 \$	9 300,00	\$66 000,00
Conseils régionaux		\$5 000,00	(1 000,00)	\$4 000,00
	<i>CRAM</i>	1 000,00 \$	0,00	\$1 000,00
	<i>FRAQ</i>	1 000,00 \$	0,00	\$1 000,00
	<i>Conseil des Régions</i>	3 000,00 \$	(1 000,00)	\$2 000,00
Divers		20 000,00 \$	(15 000,00)	\$5 000,00
	<i>Affaires légales</i>	5 000,00 \$	0,00	\$5 000,00
	<i>Dons</i>	0,00 \$	0,00	\$0,00
	<i>Fonds des arrêté-e-s</i>	15 000,00 \$	(15 000,00)	\$0,00
Totaux		240 045,00 \$	(60 545,00)	\$179 500,00
Surplus/(déficit)		3 855,00 \$	(3 688,00)	\$167,00